

## 2- L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

### Introduction

Certaines parties du territoire sont plus riches et attractives que d'autres. Ces contrastes sont visibles à toutes les échelles, du national au local. Ils sont de plus en plus la conséquence des facteurs extérieurs que sont l'intégration à l'UE et la mondialisation. Toutefois les pouvoirs publics, nationaux ou locaux, restent des acteurs de l'aménagement du territoire.

### I- La mondialisation creuse les contrastes du territoire

#### A- Des territoires intégrés à l'espace monde

- Les métropoles : Paris surtout, mais aussi les autres métropoles françaises sont les espaces les plus riches, les plus attractifs et les plus dynamiques du territoire. Elles concentrent la richesse, elles reçoivent presque tous les IDE et possèdent l'essentiel du pouvoir de commandement économique et politique. Paris est une ville au rayonnement mondial, les autres métropoles ont un rayonnement régional (Voir croquis + étude Paris)

→ Justifier le paragraphe ci-dessus à l'aide d'exemples pris dans le dossier p 280/281

- Les interfaces : ce sont les zones de contact avec l'extérieur. Certaines frontières de l'Est et du Sud ont bénéficié de l'ouverture européenne et ne sont plus des culs de sac isolés. Les littoraux sont des interfaces de la mondialisation ; ce sont aussi des zones attractives à l'échelle française et européenne (héliotropisme + tourisme)

#### B- Des territoires à l'écart des dynamiques de la mondialisation

- A l'échelle nationale, les campagnes isolées et loin des métropoles sont peu attractives : diagonale du vide, DROM. Les vieux bassins industriels du Nord et Nord-Est peinent à se reconverter dans de nouvelles activités malgré les investissements publics.
- A l'échelle locale, les Zones urbaines sensibles sont le symbole des espaces urbains en crise : habitat dégradé, sous-emploi, surreprésentation de la population immigrée et étrangère ( doc 2 p 288). Pourtant, proximité géographique des espaces dynamiques métropolitains.

### II- Aménager le territoire : des objectifs inconciliables ?

- L'État a été longtemps le seul acteur de l'aménagement du territoire. Il reste prépondérant aujourd'hui, mais l'UE (niveau supranational) et les collectivités locales (niveau infranational) ont reçu des compétences d'AT.

#### A- Les efforts assurer la cohésion territoriale

- Les acteurs publics s'efforcent de développer l'activité économique dans les zones les plus touchées par le chômage ; des budgets sont prévus pour la rénovation urbaine ; les objectifs de désenclavement sont fixés (transports régionaux, haut débit internet pour tous...). Politique coûteuse qui cherche à maintenir une certaine égalité républicaine sur l'ensemble du territoire : concurrence avec la volonté de renforcer les points forts.

#### B- Renforcer la compétitivité des territoires

- Développer des dessertes rapides entre les métropoles (TGV, viaduc Millau sur l'axe Paris/Montpellier...), améliorer la connexion avec les autres centres de la mondialisation : volonté d'attirer les IDE et de faciliter les exportations. Politique du Grand Paris pour maintenir son 3ème rang parmi les villes mondiales (p 280).

#### C- Les Français, acteur de l'aménagement du territoire

- C p 286



+ l'agglomération parisienne p 284

+ l'agglomération parisienne p 284

